

L'inter^{n°9} com

MAI 2022

Le magazine d'Isigny-Omaha Intercom

Préserver l'environnement et favoriser l'aménagement durable *Grand Format - P6*



Point de vue - P.10

Soutenir l'animation du territoire

Grand Angle - P.16

Des ateliers pour découvrir un métier

Sport - P.22

Isigny-Omaha devient Terre de Jeux 2024



Colleville-sur-Mer
©Thomas Zilberdoukaten

Isigny-sur-Mer
©Caroline Anquetil

Sommaire

- **Actualités :** - P.4
- **Grand format :** Préserver l'environnement et favoriser l'aménagement durable - P.6
- **Point de vue :** Soutenir l'animation du territoire - P.10
- **Coup d'œil :** - P.12
- **Économie :** - P.14
- **Parlons-en :** - P.15
- **Grand angle :** Des ateliers pour découvrir un métier - P.16
- **Scolaire :** Repenser l'accueil des écoliers sur le territoire - P.17
- **Tourisme :** - P.18
- **Culture et sport :** Isigny-Omaha devient Terre de Jeux 2024 ... - P.20
- L'annuaire des services :** - P.23

Un territoire à découvrir :

Disney et Isigny, une longue histoire..... - P.24



ATTENTION :

CERTAINES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE MAGAZINE SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER EN CAS DE NOUVELLES ANNONCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT LE CONTEXTE SANITAIRE LIÉ AU COVID-19



L'INTER'COM | MAI 2022 - N° 9 | ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Vous ne recevez pas le magazine L'inter'Com chez vous ?
Contactez le service communication au 02 31 21 42 27
Ce magazine est téléchargeable gratuitement sur notre site internet :
www.isigny-omaha-intercom.fr

L'inter'Com numéro 9 – Mai 2022 – Isigny-Omaha Intercom
 Directeur de publication : Patrick Thomines
 Directrice générale des services : Aurélie Jouenne
 Coordinatrice magazine/ rédactrice : Marion Saint-Dizier-Lefevre
 Crédits photos : Isigny-Omaha Intercom, Ville d'Isigny-sur-Mer, Jerome Eho, Thierry Houyvel, Emmanuel Berthier, France artistes, Cercle de feu.
 Création graphique – impression : GPO imprimerie
 Tirage à 13.000 exemplaires

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET PARTAGEZ AVEC NOUS VOS CLICHÉS DU TERRITOIRE !

@Isigny Omaha Intercom

Les 59 communes d'Isigny-Omaha Intercom



AURE-SUR-MER
ASNIÈRES-EN-BESSIN
BALLEROY-SUR-DRÔME
BERNESQ
BLAY
BRICQUEVILLE
CAHAGNOLLES
CANCHY
CARDONVILLE
CARTIGNY-L'EPINAY
CASTILLON
COLLEVILLE-SUR-MER
COLOMBIÈRES
CORMOLAIN
CRICQUEVILLE-EN-BESSIN
CROUAY
DEUX-JUMEAUX
ENGLESQUEVILLE-LA-PERCÉE
ÉTRÉHAM
FORMIGNY-LA-BATAILLE
FOULOGNES
GÉFOSSE-FONTENAY
GRANDCAMP-MAISY
ISIGNY-SUR-MER
LA BAZOQUE
LA CAMBE
LA FOLIE
LE BREUIL-EN-BESSIN
LE MOLAY-LITTRY
LE TRONQUAY
LISON
LITTEAU
LONGUEVILLE
MAISONS
MANDEVILLE-EN-BESSIN
MONFRÉVILLE
MONTFIQUET
MOSLES
NORON-LA POTERIE
OSMANVILLE
PLANQUERY
RUBERCY
SAINT-PAUL-DU-VERNAY
SAINTE-HONORINE-DE-DUCY
SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE
SALLEN
SAON
SAONNET
SAINT-GERMAIN-DU-PERT
SAINT-LAURENT-SUR-MER
SAINT-MARCOUF-DU-ROCHY
SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY
SAINT-PIERRE-DU-MONT
SURRAIN
TOUR-EN-BESSIN
TOURNIÈRES
TRÉVIÈRES
TRUNGY
VIERVILLE-SUR-MER



Édito



L'édito de ce numéro est différent, marqué par l'émotion. En effet, nous approchons de la date anniversaire du Débarquement sur nos côtes, et depuis le 24 février, l'Europe est confrontée à un conflit nouveau qui nous rappelle les douloureux souvenirs de l'oppression et de la violence que nous ne pensions pas voir revenir.

Il est inconcevable pour Isigny-Omaha Intercom de ne pas penser au conflit majeur qui se tient actuellement en Ukraine, pays voisin et ami. Toutes nos pensées accompagnent la population Ukrainienne. Ce numéro lui est dédié, au nom de la Liberté.

Le grand format de ce numéro est consacré à l'environnement. Vous le savez, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (la GEMAPI) a été confiée aux EPCI par l'Etat, sans recettes accompagnant ce transfert. Vous avez pu vous apercevoir que depuis plusieurs années une colonne vide est présente sur votre avis d'imposition, c'est dans celle-ci qu'apparaîtra votre future contribution.

Le calcul de la somme relève exclusivement de l'administration fiscale et, est fonction de nos besoins (entretien et aménagement de cours d'eau ; protection et restauration des sites, des zones humides, des écosystèmes, la défense contre les inondations et contre la mer...).

Afin de compenser l'effort que feront les ménages sur la taxe GEMAPI et face au contexte économique difficile, le Conseil Communautaire, lors du vote du budget, a consenti à ne pas augmenter la pression fiscale des ménages en 2022.

La protection environnementale n'est pas une offense, c'est un défi, une responsabilité en tant qu'élu et citoyen du monde désireux d'offrir aux générations futures une planète saine où il est agréable de vivre.

« La protection
environnementale
n'est pas une offense,
c'est un défi »

Patrick Thomines
Président
d'ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Des fouilles archéologiques à Formigny-La-Bataille



Des fouilles archéologiques ont été réalisées en février dernier en amont de la création de la zone artisanale de Formigny-La-Bataille. 6 archéologues et spécialistes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), dirigés par François Charraud, ont mis au jour des vestiges sur une superficie d'1.5 hectares. Les vestiges et traces datent principalement du Néolithique (-5800 à - 2500 av J.-C.) et de l'âge du Bronze ancien (- 2 200 à -1 600 av. J.-C.). Sur le site de Formigny-La-Bataille, les archéologues ont retrouvé un réseau de fossés, des trous de poteaux attestant de la présence de



bâtiments, des fosses domestiques dans lesquelles ont été jetés des outils en silex, des vases, des éléments de tannage... Les premières analyses ont permis de caractériser un habitat du Néolithique, un territoire structuré en parcelles à la fin de l'âge du Bronze, une occupation à l'Époque moderne ainsi que des traces de la Seconde Guerre mondiale. La découverte de certains vestiges témoigne en outre de l'existence de circuits commerciaux et économiques avec d'autres régions de France dès la Préhistoire.



Agenda

DE SEPTEMBRE 2022 À JUIN 2023

Des animations autour de l'archéologie auront lieu sur le territoire dans le cadre de la saison culturelle (expositions, conférences, interventions scolaires...).

La première fête du jeu intercommunale aura lieu le 21 mai

Pour la première fois, Isigny-Omaha Intercom organise une grande fête du jeu sur son territoire. En partenariat avec Ludinacre, une douzaine de jeux géants en bois et de structures gonflables seront installés sur le parking de la médiathèque Renée Duval et dans le jardin public. Brice André, créateur de jeux de société,

proposera également des sessions de jeux. À l'intérieur de la médiathèque, les visiteurs pourront prendre le temps de lire avec les petits sur les tapis de lecture, découvrir une sélection autour du jeu et profiter de la grainothèque pour leur jardin.



Pratique :

Samedi 21 mai
– de 10h à 18h

Médiathèque Renée Duval et jardin public
– Le Molay-Littry

Gratuit – Buvette et restauration sur place

Isigny-Omaha Intercom s'engage en faveur de l'Ukraine



Très touchée, de par sa propre histoire, par le conflit armé qui frappe les ukrainiens, Isigny-Omaha Intercom a souhaité se mobiliser pour venir en aide à la population ukrainienne et aux réfugiés. L'intercommunalité a voté en avril une aide financière de 5 000 € et a accueilli une famille au sein du logement intercommunal à

Trévières. Un comité technique composé d'élus, de bénévoles et d'agents travaille en coopération avec Bayeux Intercom et Seules, Terre et Mer pour mener des actions solidaires communes. Une attention particulière sera également portée aux manifestations autour du 6 juin dont le message portera sur les valeurs de paix et de liberté.

La jeunesse transportée grâce aux entreprises locales !

Depuis novembre 2019, un mini-bus est mis à disposition d'Isigny-Omaha Intercom par la société Visiocom. 15 entreprises du territoire ont participé à cette aventure en finançant des annonces publicitaires habillant joliment le bus qui parcourt chaque semaine le territoire entre mer, marais et forêt et qui s'aventure au-delà des frontières d'Isigny-Omaha.

Il est affecté au service jeunesse pour assurer notamment les transports des jeunes des locaux ados et accueils de loisirs pour profiter des activités et séjours mis en place (accrobranche, paint-ball, camping etc..). Il est également utilisé par l'ensemble des services intercommunaux

lorsqu'il est disponible (transport scolaire, navettes entre médiathèques intercommunales ...) et ponctuellement par des associations locales pour se rendre à des compétitions.

Un bon moyen d'assurer une visibilité aux entreprises qui se sont investies dans cette action : [BC LEC](#), [Maçonnerie Lefrançois](#), [la Coopérative Isigny-Sainte-Mère](#), [Immobilier St-Marcouf](#), [Casa Antonelli](#), [la Boucherie La Biardaise](#), [les Caramels d'Isigny](#), [Fourey Peinture](#), [Girard et Fossey](#), [Entreprise Ledentu](#), [Musée Omaha 6 juin 1944](#), [SCEA la perle Est/Ouest de Normandie](#), [Gang of pizza](#), [Sté André Gilles Taillepiéd](#) et [SOS Danger Nuisibles](#).

Petites Villes de Demain : des premiers projets à l'étude grâce à l'Etat et ses partenaires

Le programme Petites Villes de Demain vise à révéler le potentiel des petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance. 5 communes du territoire sont concernées. Avec l'arrivée de deux chargés de projet dédiés à ce dispositif de relance et de résilience, de premiers projets s'esquissent.

Sont notamment à l'étude :

- La création d'une médiathèque intercommunale à Isigny-sur-Mer
- L'aménagement du bourg du Molay-Littry
- La construction d'un siège social rassemblant les services de l'Intercommunalité

Tout au long de l'année 2022, les communes et l'Intercommunalité échangeront pour faire naître de nombreux autres projets.



Instantané : suivez l'avancée des travaux du Pôle de santé au Molay-Littry

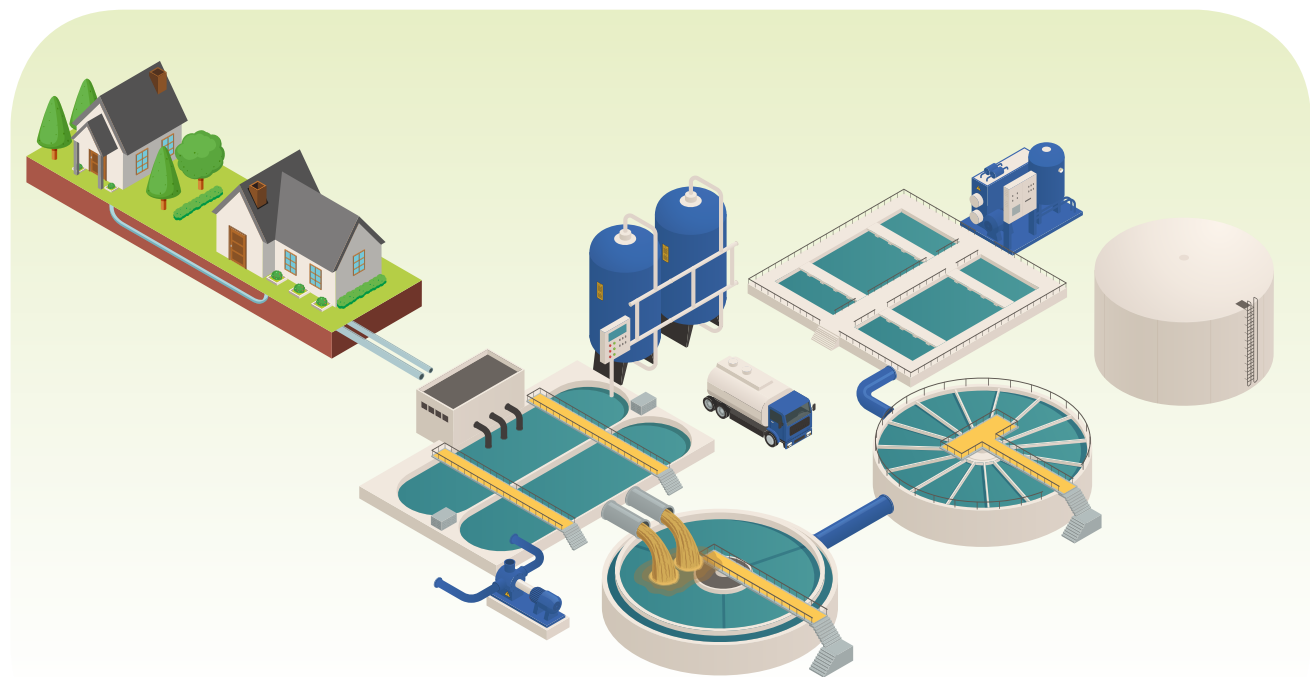




Préserver l'environnement et favoriser l'aménagement durable

Depuis les lois Grenelle de 2009 et 2010, les intercommunalités jouent un rôle important en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. L'assainissement, la gestion des déchets, la transition écologique sont autant de problématiques sur lesquelles travaillent les collectivités pour améliorer le cadre de vie de leurs habitants.

L'assainissement collectif, un enjeu de santé publique



L'assainissement collectif, qu'est-ce que c'est ?

L'assainissement collectif a pour objet l'évacuation et le traitement des eaux usées (l'eau provenant des WC, du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...). Elles ne peuvent pas être rejetées dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc au préalable être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Les eaux usées sont raccordées à des canalisations collectives, avant d'être envoyées vers la station d'épuration la plus proche.

Le raccordement au réseau public d'assainissement est déterminé par un zonage précis. Lorsqu'il existe un réseau d'assainissement public à proximité, le propriétaire a obligation de s'y raccorder.

Dans quel but ?

Assainir, c'est améliorer la situation sanitaire d'un environnement en supprimant toutes les causes d'insalubrité. L'assainissement est un enjeu de santé publique qui permet d'éviter la prolifération et le développement de nombreuses maladies. Enfin, l'assainissement intervient dans le développement durable et permet de minimiser les risques de pollution de l'eau et de l'air, tout en préservant les qualités naturelles de l'environnement.

Quelles sont les missions de l'Intercommunalité ?

L'intercommunalité gère avec un budget spécifique tous les gros investissements : renouvellement, création de réseau et unité de traitement.

Le contexte contractuel de l'activité de la SAUR s'inscrit dans le cadre de la délégation de service public (DSP) au travers de laquelle la collectivité a confié la responsabilité opérationnelle de la gestion du service de l'assainissement.

La SAUR s'appuie sur la parfaite connaissance du terrain, des enjeux et des perspectives d'évolution du service. Cette proximité répond aux attentes spécifiques des clients et des besoins locaux des consommateurs.

Les projets sur le territoire

Après l'approbation du zonage d'assainissement en 2021,

Isigny-Omaha Intercom a initié un travail important de diagnostic du réseau collectif Eaux usées et Eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. L'objectif est d'identifier les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement afin d'établir un schéma directeur et un programme de travaux. Ce diagnostic est mené par le cabinet d'étude DCI Environnement pour une durée d'environ 2 ans.

Contact service assainissement collectif :

02 31 21 42 27

alain.duval@isigny-omaha-intercom.fr

Les travaux à venir :

- Aménagement d'une station d'épuration du littoral de 5000 EH (équivalent habitant) (2022-2024)
- Réhabilitation du réseau d'Isigny-sur-Mer (2022-2023)
- Mise en conformité des branchements à Grandcamp-Maisy (2022)
- Extension des réseaux sur les communes de Saon et de Mosles (2022-2023)
- Réalisation d'une station d'épuration desservant les communes de Noron-La-Poterie, Le Tronquay pour 800 EH et Cormolain de 400 EH (2023-2024)

GEMAPI : LES ÉLUS DU BESSIN PRENNENT LEURS RESPONSABILITÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis janvier dernier, le syndicat d'aménagement durable du territoire Ter'Bessin a endossé la compétence GEMAPI pour le compte d'Isigny-Omaha Intercom et de ses deux intercommunalités voisines dans le Bessin. Ces nouvelles responsabilités pour le syndicat s'accompagnent par la création d'une nouvelle taxe. **Décryptage.**

Avec le changement climatique, les épisodes d'inondations et de submersions marines seront de plus en plus fréquents, notamment en raison de l'alternance de périodes d'intenses sécheresses et de fortes pluies, mais également à cause de l'élévation du niveau de la mer. En réponse à ces phénomènes préoccupants, la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, autrement dit « GEMAPI », est devenue une compétence obligatoire pour les communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2018. La GEMAPI regroupe deux missions principales : gérer les rivières, leurs berges ainsi que les zones humides, et lutter contre les crues et submersions marines.

Lutter contre les submersions marines à une plus grande échelle

Dans un premier temps, une étude de danger sera menée sur l'ensemble des ouvrages de protection présents sur le littoral du Bessin. La priorité à court terme est de mieux connaître les digues existantes et de les remettre en état si besoin. Le but : être capable de contrer les fortes tempêtes. Les phénomènes météorologiques violents sont en effet de plus en plus fréquents.

Reconquérir la fonctionnalité des milieux aquatiques

Outre une gestion plus efficace du risque de submersion,

Ter'Bessin s'attaque à un autre front : celui de la restauration des milieux aquatiques, qui constitue la deuxième problématique à traiter dans le cadre de la GEMAPI. L'utilisation des cours d'eau au fil des siècles, opérée à des fins agronomiques, énergétiques ou touristiques, a souvent modifié leur morphologie et, par ricochet, leur biodiversité s'est trouvée appauvrie.

La qualité d'un cours d'eau se mesure en fonction de la diversité de sa faune et de sa flore. Or, l'extraction de sable ou de pierres, les déviations, la modification des pentes, la construction de barrages ou encore la suppression de la couverture végétale dégradent la morphologie du milieu et donc des habitats, renvoyant parfois l'image d'un aquarium vide. Plusieurs actions en concertation avec les riverains sont donc envisagées pour lutter contre l'érosion et le ruissellement des eaux, ainsi que pour améliorer la qualité des milieux.

GEMAPI, un coût pour la collectivité

Chacune des 3 intercommunalités du Bessin devra contribuer financièrement à la mise en place des projets autour de la GEMAPI. A cette fin, une répartition des charges a été calculée entre chaque intercommunalités. Pour 2022, Isigny-Omaha Intercom devra contribuer à hauteur de 355 066€.

Ce produit a été voté lors du conseil communautaire du 7 avril dernier. La Direction Générale des Finances Publiques répartira ensuite cette somme entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises.



DES BACS À MARÉE POUR LIMITER LA POLLUTION MARINE

Vous les avez peut-être vu en vous promenant sur le littoral ? Les bacs à marée sont des points de collecte des déchets marins. Sur la base du volontariat, les citoyennes

et citoyens ramassent les déchets marins échoués et trouvés sur la plage au cours de leurs balades et les déposent dans le bac à marée.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LES BACS À MARÉE :

- Plastique
- Emballage
- Masque
- Verre
- Cordage et filet
- Caoutchouc
- Métaux



CE QU'ON NE PEUT PAS METTRE :

- Sacs de fast food
- Restes de pique-nique
- Déchets ménagers
- Produits toxiques
- Déjection canine
- Bois
- Laisse de mer
- Animaux



Les ados du local ados d'Isigny-sur-Mer ont construit un bac à marée qui a été installé sur la commune de Grandcamp-Maisy

DES MILLIERS DE FAMILLES COMPOSTENT LEURS DÉCHETS, ET VOUS ?

S’il y a une manière simple, efficace et à la portée de tous de réduire l’impact de ses déchets sur l’environnement, c’est bien le compostage à domicile. Saviez-vous que chacun d’entre nous produit en moyenne 30 Kg de déchets compostables par an ? Ils proviennent de la cuisine, sont d’origine végétale (épluchures, marc de café, sachets et feuilles de thé, fleurs fanées) et pèsent lourd dans notre poubelle.

Compostés à domicile, ils évitent les coûts et la pollution liés à leur transport. Ils se transforment naturellement en un engrais riche en nutriments qu’il est facile d’utiliser pour ses plantations. Ils permettent de limiter les déchets verts transportés en déchèterie, car ils ont besoin de feuilles mortes et de branches broyées pour bien se biodégrader.

Aujourd’hui, des milliers de familles ont opté pour cette solution pratique et économique qui a un impact concret et immédiat sur le poids de nos poubelles.

Pour réserver votre composteur individuel, rendez-vous sur le site de votre syndicat de traitement des déchets et laissez-vous guider : www.seroc14.fr

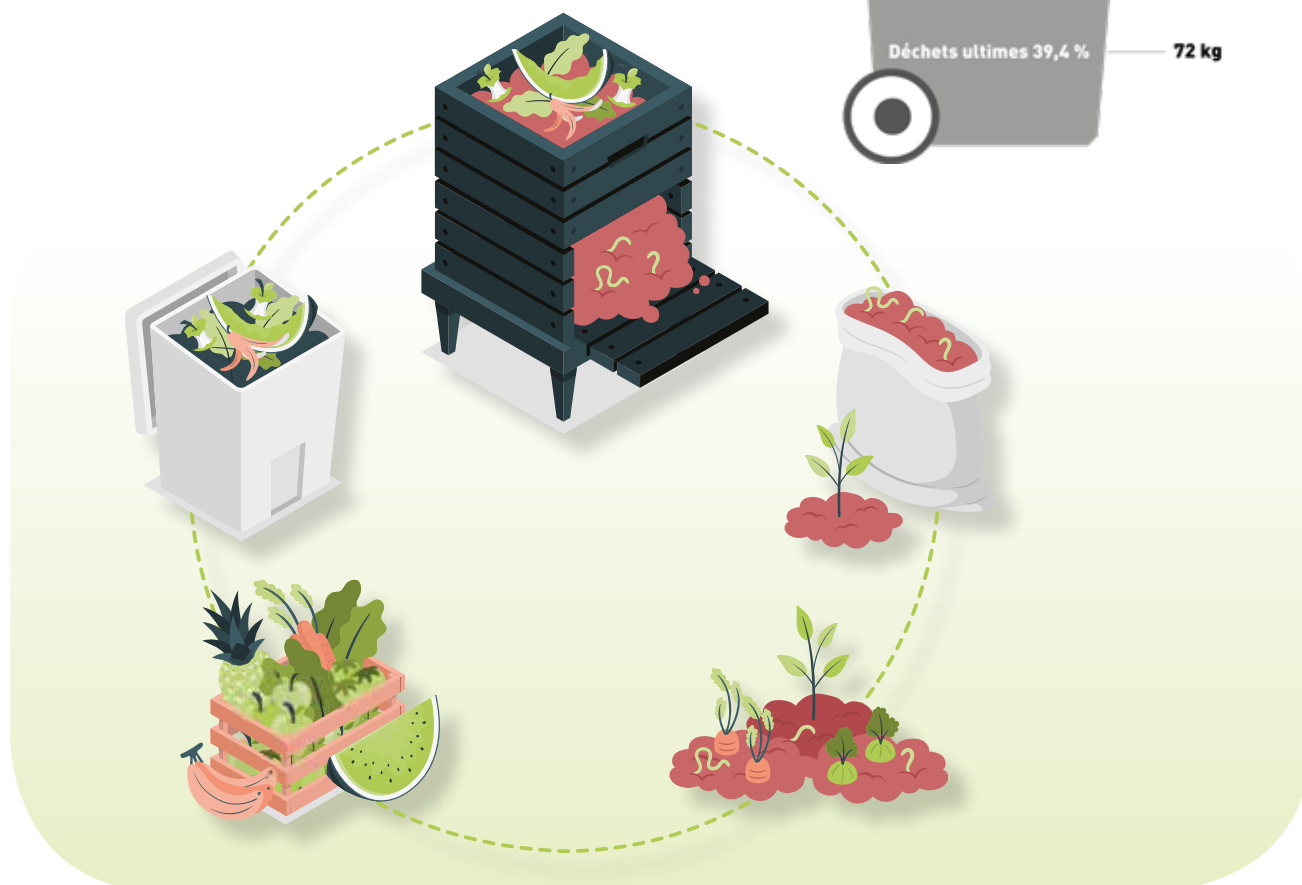
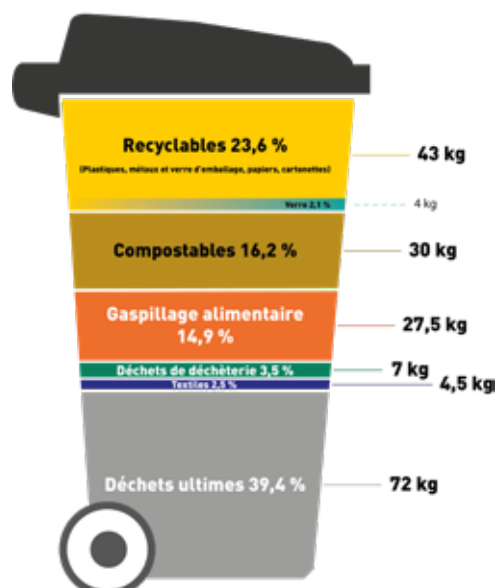
Le Seroc est aussi sur les réseaux sociaux !

Conseils, initiatives, projets, suivez toute l’actualité du Seroc sur Facebook et Instagram



BAC D’ORDURES MÉNAGÈRES MOYEN | SEROC 2021

184 kg / an / habitant



Isigny-Omaha soutient les manifestations culturelles

Depuis 2017, Isigny-Omaha Intercom aide les associations et collectivités qui organisent des événements culturels, sportifs et touristiques à rayonnement intercommunal. Chaque année, une enveloppe de 45.000€ est répartie entre les différentes manifestations.

Clémence Pigeon, chargée d'événementiel, explique le fonctionnement de ces aides.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste les aides attribuées par l'Intercom ?

L'aide peut être apportée de trois façons.

••• **Une aide financière :** Elle est comprise entre 10 à 20% du budget global selon les critères et avec un plafond de 2000€. L'aide financière est versée directement à l'organisateur après réalisation de l'action soutenue et sur présentation d'un bilan moral et financier par l'organisateur. Une aide financière exceptionnelle peut aussi être versée pour les projets d'un budget de plus de 25.000€. Cette aide est plafonnée à 5000€ et n'exécède pas 20% du budget total de la manifestation.

••• **Une aide logistique :** Nous prêtons du matériel de vidéo projection, pour tout autre besoin nous aidons les organisateurs à se rapprocher de la maison des associations intercommunale. L'Office de Tourisme peut aussi être un appui pour centraliser les réservations.

••• **Un appui en communication :** Nous relayons leurs événements sur les réseaux sociaux d'Isigny-Omaha Intercom et d'Isigny-Omaha Tourisme, sur les sites internet et dans la newsletter.

Les demandes sont limitées à 2 par an et par structure.

Quels sont les critères à respecter ?

Les organisateurs demandeurs de l'aide doivent représenter une entité juridique légale. Les manifestations doivent être organisées sur le territoire d'Isigny-Omaha Intercom. Afin de permettre d'établir l'aide accordée au plus juste, le dossier doit impérativement être accompagné des principaux justificatifs ayant permis de déterminer le budget prévisionnel équilibré de l'action **au plus tard le 31 janvier pour les manifestations prévues dans l'année.**

Lors de l'analyse des dossiers, nous prêtons attention à ce que les recettes comportent une part d'autofinancement (entrées, ventes diverses, etc.). Par ailleurs, la prise en compte dans l'organisation des notions de développement durable, d'égalité et d'accessibilité est appréciée lors de l'examen du dossier de demande d'aide (exemple : tri des déchets ; adaptabilité et accessibilité aux personnes en situation d'handicap, pour les poussettes...).

Pour que la manifestation soit éligible à une subvention, les organisateurs doivent obtenir un soutien logistique et/ou financier de la commune où aura lieu l'événement.

Lorsque l'organisateur obtient l'aide demandée, il s'engage à signer la charte de l'aide aux événements et à apposer le logo de la Communauté de Communes sur ses supports de promotion et sur le lieu de la manifestation (*NB : toute utilisation du logo doit au préalable faire l'objet d'une validation du service communication*).

Les vide-greniers, brocantes, lotos, kermesses, marchés et autres manifestations similaires, n'étant pas considérées comme culturelles, touristiques ou sportives, sont exclues du dispositif d'aide.

Comment sont-elles attribuées ?

Les organisateurs nous envoient avant la date butoir leur dossier complet et détaillé.

Plus le dossier est fourni plus le service événementiel peut remplir avec précision la grille de critères qui permet de calculer le montant de la subvention qui sera accordée. Les subventions sont votées en prenant en compte la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux aides faites aux associations et collectivités organisatrices.

LES ANIMATIONS SOUTENUES EN 2021 :

- **Omaha Beach Bedford** - Vierville-sur-Mer : 300€
- **Grand prix cycliste** - Trévières : 690€
- **Grand prix cycliste** - Balleroy-sur-Drôme : 690€
- **7 jours de marche pour la vue** - Trévières/Montfiquet : 1200€
- **Festival du printemps et de la nature** - Trévières : 680€
- **Festival rétro Isytracteur** - Isigny-sur-Mer : 580€
- **Inauguration du musée de la mine** - Le Molay-Littry : 975€
- **Un après-midi au 18^e siècle** - Castilly : 525€
- **Exposition sur la guerre d'Algérie** - Grandcamp-Maisy : 900€
- **Trévières met en scène** - Trévières : 525€
- **Romantisme et baroque à Balleroy** - Balleroy-sur-Drôme : 850€
- **Salon du livre** - Grandcamp-Maisy : 1000€
- **Dotis Run** - Colleville-sur-Mer : 315€
- **Festival de la pomme** - Trévières : 2000€
- **Festival de la BD** - Isigny-sur-Mer : 1500€
- **Femmes fidèles** - Trévières : 260€
- **Fête de l'arbre** - Castilly : 2000€
- **Omaha beach blockart** - Omaha Beach : 1500€
- **Transquadra** - Grandcamp-Maisy : 1500€
- **Concert de musique baroque et conférence** - Saint-Marcouf du Rochy : 1200€

Dotis Run



Grand prix cycliste



Musée de la Mine



Isytracteurs



Omaha Beach Blockart



Salon du livre



Un après-midi au 18^e siècle

Pratique

Les formulaires de demande d'aide sont téléchargeables sur : <https://isigny-omaha-intercom.fr/loisirs/aide-aux-evenements/>

SERVICE À LA POPULATION

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le chiffre : 13 millions de français sont éloignés du numérique.

A l'heure de la dématérialisation intensive et du tout-numérique, il est nécessaire pour les collectivités de rendre plus accessible l'usage du numérique au quotidien.

C'est pourquoi les Points Info 14/ France Services du territoire accueillent les permanences hebdomadaires et gratuites d'un conseiller numérique.

Il accompagne l'utilisateur pour :

- Maîtriser les bases du numérique
- prendre en main un équipement informatique
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- apprendre les bases du traitement de texte
- installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone

Et plus généralement :

- échanger avec ses proches
- trouver un emploi ou une formation
- accompagner son enfant
- découvrir les opportunités de son territoire
- mieux connaître le numérique...

Vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à contacter un des Points Info 14/ France Services (coordonnés en page 23).



PETITE ENFANCE

ATELIERS : UN HABITAT SAIN POUR UN CORPS SAIN

Saviez-vous que les produits ménagers et d'hygiène industriels contiennent des substances toxiques néfastes pour la santé ?

Pour accompagner les familles dans l'utilisation de produits naturels et faits-maison, les structures de la Petite Enfance du territoire organisent des ateliers pour fabriquer soi-même ses produits.

La participation aux ateliers est gratuite et ouverte à tous sauf mention contraire.

Au programme :

Fabrication de liniment :

- Mardi 12 juillet - 10h - RPE Scarabée d'Aure
- Lundi 18 juillet - 10h - salle du Mascaret à Isigny-sur-Mer
- Jeudi 10 novembre - 9h45 - Multi-accueil à Tour en Bessin (destiné aux parents et aux enfants du Multi-accueil)

Fabrication de tablettes lave-vaisselle :

- Jeudi 13 octobre - 20h - salle du Mascaret à Isigny-sur-Mer (destiné aux adultes et aux professionnels de la petite enfance)



Fabrication de savon corporel :

- Jeudi 20 octobre - 13h30 - salle du Mascaret à Isigny-sur-Mer (destiné aux adultes et aux professionnels de la petite enfance)

Places limitées.

Inscriptions obligatoires

RPE Caramel : 06 47 41 65 63

rpe.caramel@fedel4.admr.org

RPE Scarabée d'Aure : 02.31.10.13.55

rpe.scarabedaure@fedel4.admr.org

Multi-Accueil Les P'tits Loups d'Omaha : 02 31 16 44 93

ma.lplo@fedel4.admr.org

VALORISER LE MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Le maintien et le développement des modes d'accueil des jeunes enfants est une préoccupation importante des parents. Le métier d'assistant.e maternel.le représente le mode de garde n°1 en France pour les enfants de moins de 3 ans. Pourtant, le territoire en manque cruellement.

C'est dans cette optique que les Relais Petite Enfance souhaitent valoriser ce métier, parfois méconnu, et pourtant si important pour le quotidien des familles.

Pour mieux comprendre ce métier, partons à la rencontre de Méлина Crenn, assistante maternelle à Mandeville en Bessin.

Méлина, parlez-nous un peu de vous.

Après avoir été 13 ans dans le commerce, j'ai décidé de me reconvertir. Jeune maman dynamique, je suis devenue assistante maternelle il y a 5 ans. J'avais auparavant obtenu un CAP Petite Enfance et travaillé en

tant qu'ATSEM et agent en charge de la garderie dans les écoles du territoire.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

J'aime le contact avec les enfants. Le lien affectif et sincère qui se crée avec eux. Je me sens utile. Je pense qu'il faut casser l'image de l'assistante maternelle qui « garde » l'enfant. C'est bien plus que cela. Une assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance, un relais pour les pa-

rents. Elle participe à la construction de l'enfant.

Que faites-vous pour éviter l'isolement dû à votre métier à votre domicile ?

L'isolement, c'est ce qui a été le plus dur au début. Du jour au lendemain, on se retrouve dans sa maison toute la journée. J'ai vite compris qu'il fallait que j'invente moi-même mon quotidien en sortant. Les Relais Petite Enfance sont un vrai atout en ce sens. Ils permettent de participer à des ateliers et de rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance. Je fais aussi des sorties avec les enfants (médiathèque, plage...).

Quel est votre rôle auprès des parents et de l'enfant ?

L'élément essentiel lors de l'arrivée d'un nouvel enfant est la communication. Il faut qu'une relation de confiance s'établisse entre l'assistante maternelle, les parents et l'enfant. Auprès des enfants, j'ai un rôle affectif. Certains enfants restent 10-12h par jour chez leur assistant maternel.

Il est important de construire un lien. En tant que professionnelle, il faut aider l'enfant à se construire, à évoluer. On ne prend pas la place des parents, on doit travailler avec eux pour donner les mêmes bases à l'enfant.

Avec les parents, notre rôle est un rôle d'écoute et d'échange. Il faut, par exemple, être en accord sur l'attente des parents quant à l'acquisition de la propreté. Il faut qu'il y ait une cohérence entre le cadre donné à la maison et chez l'assistante maternelle. Et parfois, nous avons aussi un rôle de conseil.

Si vous aviez une baguette magique, quelles évolutions souhaiteriez-vous dans votre métier ?

Ce que j'aimerais vraiment, c'est plus de reconnaissance. Nous exerçons un vrai métier avec ses contraintes, ses responsabilités et ses exigences. Devenir assistante maternelle, c'est avoir un projet, c'est avoir des compétences dans la petite enfance. C'est un métier très normé qui demande aussi de l'investissement financier (pour aménager sa maison) et familial. Les

membres de la famille doivent être partenaires de ce projet. Car, l'accueil d'un enfant chez soi impacte forcément la vie personnelle.

Personnellement, je trouve que les MAM (Maison d'Assistants Maternels) sont une bonne alternative pour lutter contre la solitude et faire une coupure entre vie privée et vie professionnelle.

Quels conseils donneriez-vous à une personne souhaitant se lancer ?

Le premier conseil est de s'accrocher. Au début, c'est un métier très exigeant. Mais, c'est aussi un métier passion. Il faut trouver sa place. J'encourage aussi les assistantes maternelles à avoir une activité, un sport à pratiquer en dehors de la maison pour se détendre après le travail.

Une question sur le métier ? N'hésitez pas à contacter votre Relais Petite Enfance (contact en page 23)



ENVIRONNEMENT

Soleil 14, le service public solaire

Le SDEC ENERGIE et Isigny-Omaha Intercom mettent à disposition des habitants du territoire un cadastre solaire public, sous la forme d'une plateforme internet gratuite pour faciliter et inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques. SOLEIL14 oriente vers des conseillers locaux pour accompagner les particuliers, entreprises et agriculteurs pour concrétiser leurs projets de production d'énergie photovoltaïque.

Le cadastre solaire, c'est quoi ?

Grâce au cadastre solaire, vous pouvez découvrir en 1 clic le potentiel solaire d'une toiture. C'est un outil gratuit et interactif qui permet de savoir s'il est intéressant ou non d'installer des panneaux solaires sur son toit pour produire sa propre énergie verte. Il est accessible gratuitement en ligne sur www.soleil14.fr.

À qui s'adresse le cadastre solaire ?

A tous les propriétaires : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.

Comment ça marche ?

À partir d'une vue aérienne du Calvados, il suffit de saisir une adresse pour que le simulateur indique toutes les informations liées au potentiel solaire de la toiture ciblée : la surface de panneaux optimale, le coût de l'installation, la quantité d'énergie produite, les revenus générés... La plateforme permet d'étudier l'installation de solaire thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour revendre ou consommer votre propre électricité).

Un accompagnement personnalisé assuré par les partenaires locaux de SOLEIL 14

Une fois ses simulations faites, l'uti-

lisateur peut alors prendre contact avec les partenaires locaux de SOLEIL 14 pour bénéficier de conseils personnalisés: approfondissement du projet, recherche d'aides financières, orientation vers des entreprises labellisées RGE et conseils pour bien choisir son installateur,...

A chacun son conseiller :

- La Chambre régionale d'agriculture de Normandie pour les agriculteurs ;
- Biomasse Normandie pour les particuliers et les entreprises de moins de 10 salariés ;
- Le SDEC ENERGIE pour les entreprises de plus de 10 salariés ;
- Caen-la-Mer ou le SDEC ENERGIE (hors Caen-la-Mer) pour les collectivités.

Les coordonnées des conseillers locaux ainsi que toutes les informations sur le cadastre solaire sont disponibles sur : www.soleil14.fr.



CRÉACOOOP 14 : être accompagné avant de se lancer.



LANCEZ-VOUS !
Devenez
ENTREPRENEUR-SALARIÉ



- Vous avez un projet qui vous passionne ?
- Vous pensez pouvoir en vivre ?
- Mais vous ne connaissez rien ou que peu de choses sur l'administration des entreprises ?
- Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?
- Et vous avez peur de vous lancer seul(e) dans cet univers inconnu ?

Testez votre activité en choisissant le statut d'entrepreneur salarié en intégrant CREACOOOP14

Creacoop 14, ce sont des professionnels qui vous accompagnent de façon individuelle et collective dans votre projet d'entreprise. Ils assurent la partie juridique et comptable de l'activité, définissent avec vous votre programme de formations aussi bien dans la gestion d'entreprise que pour des besoins spécifiques et vous aident à développer votre réseau. Vous devenez ainsi entrepreneur tout en bénéficiant des avantages du salariat : protection sociale et mutuelle d'entreprise.

... Qui peut intégrer CREACOOOP 14 ?

Tout porteur de projet (hors BTP et agriculture relevant de coopératives d'activités et d'emploi spécialisées) qui ne souhaite pas créer son entreprise dans l'immédiat et qui préfère tester la viabilité de son projet au préalable, et principalement :

- les demandeurs d'emploi : dans le cas où ils sont indemnisés, ils peuvent continuer à percevoir leurs allocations chômage (procédure de reprise d'une activité réduite),
- les bénéficiaires de minima sociaux,



- les salariés en CDD ou CDI, qui doivent toutefois veiller à respecter leur obligation de loyauté envers leur employeur.

... Les différentes étapes du parcours de l'entrepreneur-salarié

- L'accueil et le diagnostic du projet : les porteurs de projet sont accueillis collectivement et assistent à une réunion de présentation. Un entretien individuel leur est ensuite proposé à l'issue duquel une convention d'accompagnement pourra être signée si le projet rentre dans les critères de CREACOOOP 14.
- Le test : en contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) pendant une durée de 6 mois renouvelable, le porteur de projet teste son produit ou son service en conservant son statut initial (demandeur d'emploi s'il bénéficie de ce statut).
- Le contrat de travail : lorsque l'activité se développe et qu'elle génère

un montant de chiffre d'affaires suffisant, il est proposé au porteur de projet de signer un contrat de travail en CDI avec CREACOOOP 14. Il devient alors «entrepreneur-salarié». La rémunération est établie en fonction de son chiffre d'affaires (avec signature d'avenants en fonction de l'évolution de l'activité).

... Et après ?

- Créez votre entreprise, quelle que soit la forme juridique souhaitée
- Devenez associé de CREACOOOP 14 sous le statut d'entrepreneur-salarié-associé dans un délai de 3 ans après votre entrée à CREACOOOP 14.
- Mettez fin à votre projet si celui-ci s'avère non viable ; vous reviendrez alors à votre ancien statut sans perte de vos droits sociaux.

Vous voulez en savoir plus ?

Contactez Sara Le Canu, pôle Développement économique

02 31 21 42 27

sara.lecanu@isigny-omaha-inter-com.fr

Parlons-en !

La Fort Mignonne, une jeune brasserie artisanale

Créée en 2019 par deux amis d'enfance, la Fort Mignonne est une brasserie artisanale située sur la commune de Formigny-la-Bataille. Pour Guillaume et Franck, l'envie de diversifier leur activité a donné naissance à cette toute nouvelle entreprise qui emploie aujourd'hui 4 personnes.

La brasserie produit 300 hectolitres de bière par an. L'activité est en pleine expansion et l'objectif pour 2023 est de passer à 400 hectolitres. Les 2 associés distribuent leurs bières au réseau bio et à des entreprises locales comme la Frégate à

Grandcamp-Maisy, l'Embusqué à Vierville-sur-Mer ou encore Le chemin des vins à La Cambe.

La fabrication d'une bière artisanale commence par le concassage des grains. Le malt est ensuite mélangé dans une cuve de brassage avec de l'eau pendant 1h à environ 65 °C. Le moût est récupéré et porté à ébullition. On y ajoute les houblons qui donneront de l'amertume et du goût à la bière. Le moût est finalement refroidi puis mis en fermentation pendant environ 10 jours. La bière ainsi obtenue sera par la suite placée au



froid pendant au moins 3 semaines puis embouteillée.

La brasserie produit 7 bières différentes dont la Pale Ale, la plus consommée, qui est une blonde houblonnée et fruitée.

- ➔ Des visites gratuites sont organisées en juillet/août tous les mardis et vendredis à 11h à la Ferme du Lavoir 14710 Formigny-la-Bataille - 02 31 22 56 89
- ➔ Les distributeurs peuvent contacter la brasserie au **06 21 14 26 01** ou brasserie@fortmignonne.bio



Festival de la céramique normand : découvrez l'entreprise Raoult & Beck

Le pôle céramique de Normandie lance son 1er festival de la céramique. Plus de 200 céramistes, collectivités et entreprises sont mobilisés pour faire découvrir ce métier d'art peu connu et pourtant si ancien.

Le pôle céramique de Normandie lance son 1er festival de la céramique. Plus de 200 céramistes, collectivités et entreprises sont mobilisés pour faire découvrir ce métier d'art peu connu et pourtant si ancien.

L'idée est de transmettre une passion, de faire connaître le métier, son savoir-faire et la matière. C'est dans cette optique que l'entreprise Raoult & Beck ouvre ses portes au public. Une visite guidée permettra de découvrir la carrière d'argile. Ce sera aussi l'occasion de découvrir cette entreprise familiale établie depuis 1889 et qui tourne son regard vers la modernisation de cette activité an-

cestrale, en passant notamment par une fabrication moins polluante.

Quand : les 14 et 16 juin à 11h

Où : Route d'Isigny-sur-Mer 14 330 Le Molay-Littry

Comment : sur réservation impérative auprès de l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha au **02 31 21 46 00**

➔ **Programme complet :**
www.poleceramiquenormandie.com

Du Sud à Isigny, soyez curieux !

Ouverte depuis tout juste un an, la boutique « Du sud à Isigny » appelle à la curiosité avec ses produits originaux, colorés, gourmands, dans une ambiance parfumée par les savons de Marseille. Et pour cause, la gérante est originaire de Provence ! Après une carrière d'expert-comptable puis de formatrice, la gérante a totalement changé de profession en ouvrant son premier commerce. La boutique propose une large gamme de produits de fabrication française (épicerie fine, décoration, bijoux, cosmétiques, poteries...). Des moments dégustation sont organisés certains samedi matin. L'idée est de découvrir les produits lors de moments conviviaux, de recréer du lien après 2 années compliquées, de se

détendre et d'éveiller ses papilles.

« Être commerçant demande beaucoup d'investissement. Je pense que nous devons amener les gens à être curieux, à s'éloigner des centres commerciaux pour (re)découvrir les commerces de centre-ville. Il faut casser l'image des petits commerces plus chers. Ce qu'on trouve chez nous, c'est un savoir-faire, c'est aussi un lien, des conseils et des coups de cœur. Pour redynamiser les centres-villes, une symbiose entre acteurs locaux (commerçants, entreprises, élus, habitants) est indispensable. A tous, consommez à proximité ! », explique Myriam.

➔ **59 rue Demagny,**
14230 Isigny-sur-Mer



Pratique

Toutes les entreprises citées sont sur Facebook et Instagram !  
N'hésitez pas à découvrir leurs pages.

ENFANCE/JEUNESSE

Découvrir un métier pour les 6 -17 ans !

Depuis le mois de mars, le service enfance-jeunesse d'Isigny-Omaha Intercom propose des ateliers découverte créatifs pour les enfants de 6 à 17 ans.

L'idée de ces ateliers est de faire découvrir aux enfants une activité manuelle avec un artisan ou commerçant du territoire. Lors d'un moment créatif et manuel, les enfants découvrent les techniques utilisées par les professionnels et peuvent aussi échanger autour d'un métier.

Les ateliers sont l'occasion de proposer un temps ludique aux enfants et de mettre en avant les savoir-faire des

artisans du territoire.

Portés par Sonia Malherbe, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse, le projet d'ateliers découverte est en réflexion depuis 2021. Charlotte Havin, une étudiante en alternance a été embauchée par la collectivité en septembre dernier afin de travailler sur le projet. Depuis l'automne, elle contacte des professionnels du territoire pour proposer des activités variées sur toutes les communes d'Isigny-Omaha Intercom.

Les communes ont participé à cette démarche en mettant gracieusement à disposition une salle pour les ateliers.

3 questions à

Sonia Malherbe, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse

Pourquoi avoir souhaité mettre en place ces ateliers ?

J'ai souhaité développer des ateliers créatifs pour permettre ponctuellement aux jeunes du territoire de bénéficier d'activités en complément des programmes proposés par nos accueils de loisirs. J'avais déjà développé des ateliers (couture, etc...) sur ma commune et ils remportaient un vif succès. Il était évident pour moi de les mettre en place à l'échelle intercommunale. La pratique d'activités manuelles, ludiques et collectives permet aux jeunes de sortir du monde virtuel et de s'épanouir. Je me réjouis du succès qu'ont connu les ateliers de mars !

Vous incluez une dimension pédagogique dans ces ateliers, pouvez-vous nous l'expliquer ?

Les ateliers ont deux objectifs : faire découvrir un métier aux enfants et valoriser leur travail.

Créer quelque chose, que ce soit un pochon, une composition florale ou un tote bag, c'est un moment d'apprentissage. C'est un apprentissage de techniques et de savoir-faire. Mais, c'est aussi un apprentissage humain, sensoriel. Ce que je souhaite, c'est que l'enfant puisse rapporter chez lui sa composition et la montrer à ses proches. C'est très valorisant d'expliquer comment on a créé et de montrer le résultat final. Cela renforce la confiance en soi.

Pourquoi avoir intégré les entreprises du territoire à ce projet ?

Nous avons la chance d'avoir sur le territoire de nombreux artisans et commerçants. Tous sont possesseurs de savoir-faire. L'idée est de pouvoir valoriser leur travail, le faire découvrir et aussi, de faire connaître ses artisans/commerçants. Les collectivités ont un rôle à jouer pour favoriser les habitants à consommer local. Aider les commerçants/artisans à se faire connaître via ces ateliers, c'est aussi favoriser l'économie circulaire et les circuits courts.



CE QU'ELLES EN PENSENT :

« J'ai été emballée dès le début par ces ateliers. C'est valorisant de présenter son travail au public. Les enfants sont encadrés. Il y a vraiment un équilibre entre la découverte et l'aspect ludique » - Sandrine Helye, Fild'Elie, créatrice en couture dans les univers de bébé, de l'enfant et parents avec une touche de zéro déchet pour toute la famille au Molay-Littry.

« Je suis en activité depuis 1 an. J'étais un peu stressée à l'idée d'animer un atelier mais j'avais aussi envie de faire découvrir mon métier et mon activité » - Sylvie de Cian, Les créations de Vivie, créatrice en couture personnalisable à Colombières.

« Beaucoup d'artisans sont à la recherche d'apprentis. Or, montrer notre métier aux plus jeunes peut susciter des vocations. C'est très valorisant pour nous de transmettre notre savoir-faire » - Manuella Blanchemain, le Jardin des Tentations, fleuriste à Grandcamp-Maisy.

Les artisans/commerçants qui souhaitent proposer des ateliers peuvent contacter Charlotte Havin au :

07 56 38 16 81

charlotte.havin@isigny-omaha-intercom.fr

Découvrez les prochaines dates d'ateliers : **www.isigny-omaha-intercom.fr/vie-quotidienne/ateliers-decouverte**

Repenser l'accueil des écoliers sur le territoire

En 2021, l'intercommunalité a lancé une étude pour développer une stratégie d'amélioration des conditions d'accueil des enfants scolarisés sur le territoire et pour rationaliser les équipements scolaires.

La première partie de l'étude a mis en avant les perspectives démographiques d'ici à 2030. Ces perspectives se basent notamment sur les naissances depuis 2015, sur le nombre de nouveaux logements prévus par le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et sur la proximité des axes routiers. L'étude met en avant une augmentation du nombre de naissance notamment sur le secteur ouest du territoire (Isigny-sur-Mer, Grandcamp-Maisy, Sainte-Marguerite d'Elle) et sud (Cormolain, Saint-Paul du Vernay).

La stratégie scolaire doit donc prendre en compte plusieurs éléments :

- Faire de l'école le support du développement du territoire (et non faire du territoire une ressource pour « remplir les écoles »).
- Envisager le temps long et construire le futur dans un contexte de baisse démographique. Préparer les chocs et anticiper les moyens de résister aux fermetures
- Prendre des mesures intermédiaires qui n'obèrent pas le futur et n'occasionnent pas des investissements « sans suites ».
- Offrir aux parents une image lisible du parcours scolaire de leurs enfants de la maternelle au lycée (en tenant compte des fratries)
- Proposer des interventions qui apportent un « plus » qualitatif aux élèves (vers une convergence des conditions d'accueil sur tout le territoire).
- Intégrer les dimensions connexes à la décision sur les écoles : le temps de transport, la restauration scolaire, les accueils en centre de loisirs, les équipements sportifs...

Evolutions 2022-2026 :

La stratégie permettra donc :

- de structurer une offre de qualité sur tout le territoire et un maillage solide permettant d'absorber les « sauts » démographiques conjoncturels
- d'intégrer l'offre primaire avec le secondaire (collèges) afin de prévenir une érosion trop forte de leurs effectifs
- de maîtriser des coûts de gestion/économie d'échelle (chauffage, personnels, ...) et de réduire les coûts de remise aux normes thermiques des bâtiments anciens

Une réflexion sera également menée sur la situation des sites scolaires qui pourraient être mis en difficultés par une baisse démographique trop importante.

Le développement de cette stratégie se fera en 3 étapes sur 5 ans :

2022-2023 :

- Lancement des travaux du groupe scolaire des Poteries (septembre 2022)
- Etude de faisabilité et de programmation de l'école de Lison/Ste Marguerite
- Lancement de l'étude de programmation et chiffrage de l'école maternelle du Molay-Littry

2024-2026 :

- Livraison des écoles neuves Lison/Ste Marguerite et des Poteries
- Réalisation de l'école du Molay-Littry
- Réflexion sur le recyclage des bâtiments scolaires fermés (accueil d'autres services communaux ou intercommunaux).

Les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 sont ouvertes

Les inscriptions concernent uniquement les 1^{ères} inscriptions en maternelle et les inscriptions suite à un emménagement sur la communauté de communes. Si votre enfant est déjà scolarisé, l'inscription est automatique. Vous n'avez pas de démarche à faire.



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SE FONT EN 2 ÉTAPES :

- 1) Inscription auprès de l'Intercom à l'aide du formulaire de pré-inscription disponible www.isigny-omaha-intercom.fr
- 2) Admission auprès de l'école.

Pour les familles qui n'ont pas accès à internet et/ou qui ne peuvent pas retourner leur dossier par mail, il est possible de réaliser l'inscription en se rendant dans l'un des lieux suivants :

- A l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille : M^{me} Tirel : 02.31.92.09.23 ou M^{me} Lecharpentier : 02.31.92.68.69
- Dans les Points Info 14 du territoire (coordonnés en page 23)
- A la mairie de l'école de rattachement du domicile des parents

Après traitement du dossier par le service scolaire, le certificat d'inscription est établi, signé et envoyé à la famille et à l'école. Elle recevra en même temps un dossier périscolaire à compléter et à retourner.

Une fois le certificat d'inscription reçu, les familles pourront effectuer l'admission de l'enfant auprès de l'école.

Randonner à vélo... côté mer et côté marais

Le long du littoral ou à travers les marais, enfourchez une bicyclette, pour découvrir à votre rythme les jolies cartes postales de notre territoire ! À la journée, ou seulement quelques heures, à vous de choisir la formule qui vous conviendra.



Astuce !
La vélomaritime peut se faire aussi en balade à pied.

La Vélomaritime®

La Vélomaritime est une véloroute qui relie Roscoff en Bretagne à Dunkerque dans le Nord sur près de 1500 km. Depuis le printemps 2022, la section de Port-en-Bessin jusqu'à Isigny-sur-Mer est prête pour vous accueillir. Une portion de 14.5 km entre Vierville-sur-Mer et Grandcamp-Maisy longe le littoral en voie verte de bout en bout, avec vue sur mer et sur la Pointe du Hoc...



La voie verte entre Port-en-Bessin et Sainte-Honorine-des-Pertes, de longueur plus modeste, vaut aussi le détour tant elle porte bien son nom : une explosion de vert sur un fond bleu mer ! Une expérience unique à vélo s'offre à vous le long des falaises d'Isigny-Omaha et des plages du Débarquement.

Le 17 février dernier, le département du Calvados a démarré les travaux sur la section entre Isigny-sur-Mer et Grandcamp-Maisy. Ce nouveau tronçon de la Vélomaritime devrait être ouvert aux cyclistes au printemps. Il sera composé de voies partagées et de 4.5km de voie verte, principalement sur la commune d'Isigny-sur-Mer (du plan d'eau du Fanal jusqu'à la jonction avec la Manche).

Astuce !
En scannant le QR code, vous trouverez de nombreuses boucles vélos ou pédestres sur le territoire d'Isigny-Omaha : nos topofiches, les « cyclo' d'Isigny-Omaha »...



Renseignez-vous !
www.lavelomaritime.fr



La boucle des marais

La boucle des Marais de l'Aure est parfaite pour une balade vélo en famille ! On profite du calme de la campagne, loin de l'agitation du littoral, pour découvrir les marais, leur patrimoine et leurs cigognes ! N'oubliez pas votre panier pique-nique, il y a des tables à votre disposition sur le chemin. Cette boucle fait 30 km (3 heures), avec une variante de 45 km reliée à Trévières (Comptez 5 km de plus mais vous y trouverez Wifi, commodités, restaurants...).

Au départ d'Isigny-sur-Mer, ce parcours est balisé mais vous pouvez aussi suivre le parcours sur votre smartphone ! Le départ de Trévières est bien évidemment possible. La boucle des marais est une réalisation du Département du Calvados en collaboration avec l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha, les communes traversantes et le PNR des marais du Cotentin et du Bessin.

www.cirkwi.com



Le mot de

Noël Anquetil, Vice-président en charge du tourisme

« L'Office du tourisme d'Isigny-Omaha a démontré, de façon éloquente, son engagement pour pérenniser son identité touristique dans le Bessin. Le travail effectué par nos équipes est le fruit d'une démarche rigoureuse pour le bien-être de nos touristes. Analyser, trouver, comparer, gagner.

C'est en s'appuyant sur les trois principaux piliers de la destination, le Littoral, la Forêt, les Marais, en résumé le vrai « Isigny-Omaha », que

nous sommes aujourd'hui parmi les marques incontournables. Ainsi, notre territoire a une personnalité chaleureuse, authentique et active. Tout d'abord, les activités de pleine-nature, symbolisées par notre sublime forêt de Cerisy et la Vélomaritime, travail de titan du Département et point d'orgue de l'été 2022. N'oublions pas les visites de notre patrimoine et l'immersion émouvante dans l'histoire du Débarquement. Tout ceci fait ce que l'on désire le plus...la découverte, la



©Mairie de Grandcamp-Maisy

mémoire à travers la connaissance et l'effet « Wahou » de nos paysages ! Parlons un peu de notre gastronomie. Nous avons de magnifiques produits connus à travers le monde et qui enchantent les meilleures tables des palaces et de grands restaurants. Nos visiteurs ne s'y trompent pas, notre région est riche en qualité.

Habitants d'Isigny-Omaha, soyez fiers de votre territoire d'excellence ! »

Le D-Day Festival Normandy Plus que jamais, fêtons la liberté !

Chaque année autour du 6 juin, les communes, les associations et les Offices de Tourisme des plages du Débarquement vous invitent à fêter la liberté retrouvée lors du D-Day Festival, un programme de manifestations touristiques et populaires, en complément des cérémonies commémoratives. Au programme, plus de 100 manifestations d'Utah Beach à Sword Beach.

Pour fêter le 78^e anniversaire du Débarquement, l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha et ses partenaires organisent un moment fort..

••• Dimanche 5 juin

- > 16^e pique-nique géant d'Omaha Beach (St Laurent/Mer)
- > Freedom Games, course familiale
- > Concert vintage de Miss Paramount

Programme complet :

www.ddayfestival.com



Les médiathèques lancent leur catalogue en ligne !

Et si vous pouviez

- Réserver vos documents
- Consulter les dates des prochaines animations des médiathèques
- Découvrir les nouveautés et les suggestions des bibliothécaires

Depuis votre canapé ?
C'est le nouveau service que vous proposent les médiathèques intercommunales.

Comment faire :

Connectez-vous au site mediatheques-isigny-omaha.fr puis rentrer les identifiants de votre espace lecteur : numéro de votre carte d'abonné + mot de passe

Sélectionnez les documents que vous souhaitez emprunter. Si un document est indisponible, vous pourrez le ré-



server et le récupérer à son retour.

Un mail vous sera envoyé pour vous dire où et quand retirer vos documents.

Vous n'avez pas accès à l'espace lecteur :

Vous devez vous inscrire auprès d'une des 2 médiathèques intercommunales lors des horaires

d'ouverture. L'inscription est gratuite. Une carte d'abonné vous sera remise et vous permettra de vous connecter en ligne.

Emprunt :

Les documents sont empruntés pour une durée de 4 semaines. Vous pouvez demander une prolongation directement depuis votre espace lecteur. Vous pouvez emprunter 5 documents maximum simultanément.

Agenda



••• JAZZ DANS LES PRÈS REVIENT SUR LE TERRITOIRE.

Infos et réservations : <https://www.helloasso.com/associations/happy-jazz-club>

••• GERALDINE LAURENT

Salle socio-culturelle d'Aure sur Mer
- 24 juin - 21h

••• YOUSSEF REMADNA

Salle des fêtes de Cormolain
- 16 septembre - 21h

••• João SELVA

Salle des fêtes de
Sainte-Marguerite-d'Elle
- 18 novembre - 21h

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET :
www.isigny-omaha-intercom.fr

Pierres en lumières : le château de Maisons s'illumine

SAMEDI 21 MAI – 21H30

Maisons - Gratuit

Porté par le Département du Calvados et la Fondation du Patrimoine, Pierres en Lumières est devenu l'évènement incontournable pour découvrir le patrimoine normand.



Isigny-Omaha Intercom a souhaité participer à cette opération en organisant une soirée exceptionnelle

au château de Maisons. Patrimoine, spectacle de feu, cirque, musique et théâtre rythmeront une déambulation dans le parc du château. L'ensemble du château et de son parc seront mis en lumière à la tombée de la nuit pour une soirée féérique.

Le programme :

- 22h : Saynète théâtrale par la troupe des Joyeux Colibris
- 22h30 : Spectacle « légende aérienne celtique » (spectacle de rue circassien en hauteur)
- 23h : Spectacle « Dharma » (spectacle de feu)



Comme un printemps fragile...

3 JUIN – 20H30

Salle des fêtes de Colombières

Gratuit – Informations au :

02 31 10 66 16

Qu'importe l'âge, la situation ou l'expérience. Inexorablement nous allons retomber dans le même piège d'une première rencontre !

Combien de fois, et avec d'infinies précautions n'a-t-on pas répété le

scénario, le texte, les gestes, la chorégraphie ? Repérer le lieu, arpenter « la scène » et s'assurer que l'on ne sera pas dérangé ; et que la réservation, lors du premier rendez-vous, est bien effective.

C'est du moins ce que font certains... d'autres s'en remettent aux dieux, au destin, à la providence ou au hasard, aux princes ou aux princesses qui apparaîtront forcément sur leur

chemin, ou à ce sacré « coup de foudre » qui vous fait basculer dans un autre espace, un autre temps.

Comme un printemps fragile... est un conte musical autour de la rencontre amoureuse. Ses méandres, ses péripéties, tout ce qui fait battre notre cœur, de l'école maternelle à 90 ans, seront mis à l'honneur lors de ce spectacle proposé dans le cadre du Festival Ma Parole !

Connaissez-vous les cours de musique à Isigny-sur-Mer ?

L'école de musique, danse et théâtre dispense certains cours à Isigny-sur-Mer dans les locaux de la maison des associations, rue Thiers (derrière la mairie)

Disciplines enseignées :

- Chorale pour adultes
- Eveil musical pour les enfants de grande section et CP
- Formation musicale
- Piano

- Guitare
- Batterie
- Trompette
- Flûte traversière

S'inscrire à la rentrée

**À l'école de musique,
2, rue Dahlenburg 14330**

LE MOLAY-LITTRY (face à la poste)

- Mardi 6 septembre de 15H00 à 18H00

- Mercredi 7 septembre de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Disciplines enseignées :

Eveil Musical - Formation Musicale - Musique adaptée (personne en situation de handicap)

Technique vocale - Guitare - Orgue - Violon - Piano - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone - Trompette - Trombone - Tuba - Percussions - Chant choral pour enfants et adultes - Orchestre d'harmonie - Ensemble de cuivres.

À la maison des associations, rue Thiers 14230 ISIGNY-SUR-MER (derrière la mairie)

- Mercredi 14 septembre de 14H00 à 17H00

Renseignements à l'école de musique danse et théâtre 2, rue Dahlenburg 14330 LE MOLAY-LITTRY
ecoledemusique@isigny-omaha-intercom.fr
Tel : 02 31 21 52 62



Orchestre à l'école - Le Tronquay

L'AGENDA DE VOS COMMUNES

Liste non exhaustive au 01/04/2022

- **Musicovelo** - Vélomaritime - 19 juin
- **Isigny Rétro Festival** - Isigny-sur-Mer - 2 et 3 juillet
- **Exposition «Femmes du Calvados de la révolution au 21^e siècle»** - Mairie de Vierville-sur-Mer - Du 14 juillet au 13 août
- **Cinéma de plein air «Astérix et Obélix aux Jeux Olympiques»** - plage verte de Colleville-sur-Mer - 22 juillet

- **Exposition Playmobil** - Chateau de Colombières - Du 14 au 16 juillet
- **Concerts de musique classique** - église de Balleroy-sur-Drôme - 12 et 13 août
- **Bénédiction de la mer** - Grandcamp-Maisy - 14 et 15 août

Isigny-Omaha est labélisée Terre de Jeux 2024 !



En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques d'été. Pour faire vivre l'aventure des jeux sur tout le territoire national, le comité d'organisation a créé le label « Terre de Jeux 2024 ». Concrètement, l'idée est d'associer les collectivités locales à faire vivre les Jeux, à les célébrer, et, plus largement, à valoriser la pratique sportive pour tous.

Lauréate du label depuis janvier 2022, la Communauté de Communes proposera pendant 2 ans de nombreuses animations autour de la thématique sportive.

« Rencontre avec des athlètes de haut niveau, sensibilisation au sport paralympique, valorisation de circuits de randonnées, découverte de pratiques sportives seront notamment

au programme. Nous souhaitons vraiment pouvoir construire un programme qui soit intergénérationnel. Nous voulons associer les écoles, les structures jeunesse, les associations sportives et le grand public à ces

actions. Et bien sûr, nous proposons de grands moments festifs en 2024 ! » précise Catherine Viel, vice-présidente en charge de la culture et du sport.



P'tites boucles et P'tites sportives : des circuits de randonnée pour découvrir le territoire !

Et si vous découvriez le territoire en marchant ? C'est ce que vous propose l'animateur sportif intercommunal qui a réalisé des circuits de 5 à 10 kms.

Pratique

Tous les circuits sont téléchargeables sur www.isigny-omaha-tourisme.fr et illustrés sur la chaîne Youtube de l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha.



L'annuaire des services

ADMINISTRATION

SIÈGE ADMINISTRATIF

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 21 42 27

accueil@isigny-omaha-intercom.fr
www.isigny-omaha-intercom.fr

Pôle administratif de Formigny-La-Bataille

Ancienne RN 13
14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

16, rue Emile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

SERVICE À LA POPULATION

France Services

- ISIGNY-SUR-MER / GRANDCAMP-MAISY
pi14.isigrandcamp@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 92 68 71

- TRÉVIÈRES
pi14.trevieres@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 10 13 40

- BALLEROY-SUR-DRÔME /
LE MOLAY-LITTRY
pi14.mlballeroy@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 10 71 96

Point info 14

- SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE
pi14.stemargueritedelle@isigny-omaha-intercom.fr
02 61 67 07 87

Espace public numérique (EPN)

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer
epn@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 21 42 27

CULTURE ET SPORT

Médiathèques intercommunales

- 2 ter rue principale -
14230 LA CAMBE - 02 31 10 66 16
mediatheque.lacambe@isigny-omaha-intercom.fr

- Place du docteur Verney
14330 LE MOLAY-LITTRY - 02 31 22 61 98
mediatheque.lemolaylittry@isigny-omaha-intercom.fr

École de musique, de danse et de théâtre intercommunale

2, rue Dahlenburg
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 21 52 62
ecoledemusique@isigny-omaha-intercom.fr

École de voile intercommunale

Quai Henry Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY
02 31 22 14 35
ecoledevoile@isigny-omaha-tourisme.fr

Centre de pleine nature Eolia Normandie

Le Cavey - 14710 COLLEVILLE/MER
02 31 22 26 21
eolia-normandie@wanadoo.fr
www.eolia-normandie.com

Gymnase de Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Le Molay-Littry et Isigny-sur-Mer

stephane.letondu@isigny-omaha-intercom.fr

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Petite Enfance

- RPE caRAMel
Ecole, Place Marie Lefrançois
14230 Osmanville
02 31 51 38 90 / 06 47 41 65 63
rpe.caramel@fedel4.admr.org

16, rue Octave Mirbeau
14710 TRÉVIÈRES
09 67 36 13 56 / 06 47 41 65 63
rpe.caramel@fedel4.admr.org

- RPE Scarabée d'Aure

1342, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 10 13 55 / 07 89 95 70 81
rpe.scarabedaure@fedel4.admr.org

Multi-accueil

Les p'tits loups d'Omaha

17, route de Bayeux
14400 TOUR-EN-BESSIN
02 31 16 44 93
ma.lplo@fedel4.admr.org

Accueils de loisirs pour mineurs

vincent.foucher@isigny-omaha-intercom.fr
Accueils de Crouay et d'Isigny-sur-Mer/
Grandcamp-Maisy - 02 31 21 42 27
guillaume.hardelay@ufcv.fr
Accueil de Vierville-sur-Mer
- 06 84 53 15 44

Locaux ados

frederic.gergar@isigny-omaha-intercom.fr
(secteur Isigny-sur-Mer)
02 31 21 42 27

mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr
(secteur Le Molay-Littry) - 02 31 21 42 27
adrien.varignon@ufcv.fr
(secteur Trévières) - 07 79 05 33 07

TOURISME

Office de Tourisme d'Isigny-Omaha Intercom

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 21 46 00
accueil@isigny-omaha-tourisme.fr
www.isigny-omaha-tourisme.fr

Bureau d'information touristique de Grandcamp-Maisy

26, quai Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY

Bureau d'information touristique d'Isigny-sur-Mer

16, rue Émile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

Bureau d'information touristique de Saint-Laurent-sur-Mer

Rue Bernard Anquetil
14710 SAINT-LAURENT-SUR-MER
Fermé en basse-saison

Bureau d'information touristique de Montfiquet - Maison de la forêt

L'embranchement
14490 MONTFIQUET



@Isigny-Omaha Intercom
@isigny-Omaha Tourisme

Une question,
un document
à télécharger...

découvrez notre site internet
www.isigny-omaha-intercom.fr

Un territoire à découvrir



Disney et Isigny, une longue histoire

Saviez-vous que le célèbre Walt Disney est originaire d'Isigny-sur-Mer ?

L'histoire commence il y a 1000 ans. A cette époque, la Normandie est un puissant duché à la tête duquel règne le non moins célèbre duc Guillaume, qui deviendra par la suite, le conquérant.

En 1066, à la mort d'Edouard le confesseur, roi d'Angleterre et lointain parent de Guillaume, ce dernier décide de rassembler une armée pour monter sur le trône d'Angleterre. De nombreux nobles normands le suivent dans cette aventure.

C'est notamment le cas du seigneur Hugues Suhard « Gardien et maître du port d'Isigny-sur-Mer » et de son fils Robert qui embarquent avec Guillaume le conquérant et s'installent en Angleterre.

Pour le remercier, Guillaume le conquérant nomme Hugues, seigneur d'Isigny.

Au fil des siècles, son nom de famille s'anglicise : « D'Isigny devient Deisigny puis d'Isny pour terminer par Disney. »

En 1834, le jeune Kepple Disney descendant d'Hugues d'Isigny part vivre en Amérique avec sa famille. Il découvre le nouveau monde.

Kepple Disney et ses fils partent d'abord en Californie dans l'espoir de trouver de l'or. Quelques années plus tard son fils aîné, Élias Disney, s'installe à Chicago, où vint au monde en 1901 le célèbre Walt Disney.

En 1928, dans le train qui conduit Walt Disney de New York à Hollywood, il esquisse les traits d'une souris qu'il appelle d'abord « Mortimer ». Sur la proposition de sa femme Lilly, il la prénomme finalement Mickey.

Très attaché à la France, sa principale source d'inspiration, Walt Disney connaissait l'origine de son nom car il fit faire des recherches sur le sujet dans les années 1950.

« En témoignent notamment les deux lions du blason normand sur le premier parc d'attraction ouvert près de

Los Angeles ». Si Walt Disney n'est jamais venu à Isigny, il connaissait la Normandie puisqu'en 1918, à l'âge de 17 ans, il débarqua à Cherbourg pour s'engager comme ambulancier dans l'armée à la fin de la Première Guerre mondiale.

Le 14 décembre 2016, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du décès de Walt Disney, la ville d'Isigny-sur-Mer a tenu à rendre hommage au dessinateur en inaugurant un jardin qui porte désormais son nom, en présence de Mickey himself !

Un musée à découvrir : L'espace Muséal Walt d'Isigny

Le 18 novembre 2018, le jour même des 90 ans de Mickey l'espace muséal Walt d'Isigny a ouvert ses portes à Isigny-sur-Mer (près de la mairie). Cet espace est né de la passion d'une collectionneuse étonnante. Très connue sous le nom de Mme Mickey, Annick Adam a voué une passion sans failles, tout au long de sa vie, au « fils » de Walt Disney. Elle a rassemblé plus de 6000 objets qu'elle a tenu à léguer à la ville. Dans une ambiance à la fois vintage, cette collection est aujourd'hui exposée pour le bonheur des plus petits et des grands.

Le musée se visite les samedis de 14h à 17h en période scolaire et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 14h à 17h en période de vacances scolaires. L'entrée est gratuite. En 2022, des travaux permettront d'agrandir le musée et de lui offrir une nouvelle scénographie.

Aux jeunes d'aujourd'hui, je dis : ayez foi en l'avenir, le monde va en s'améliorant et offre toujours de belles opportunités. Walt Disney

